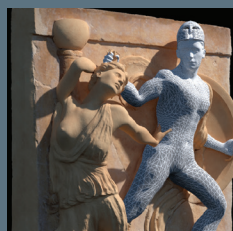
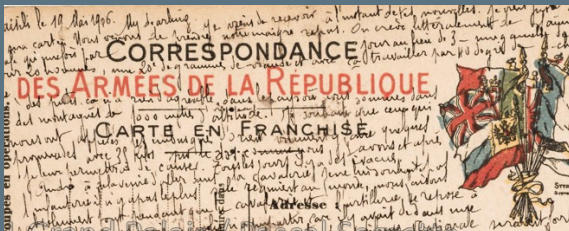
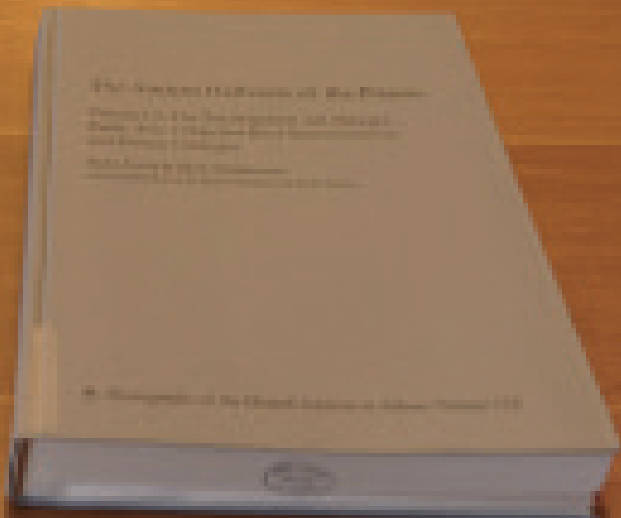
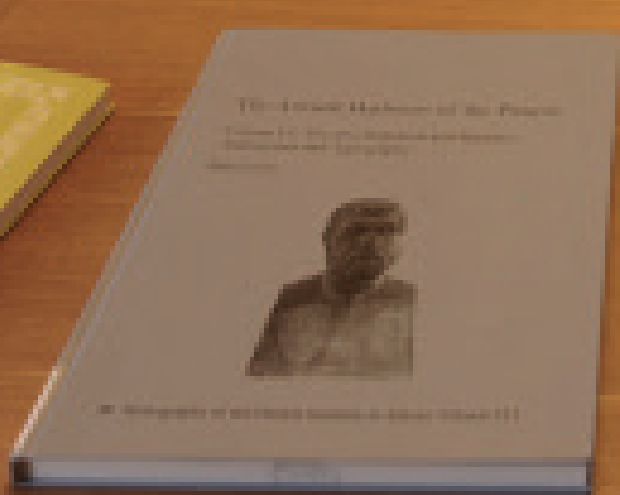


Contrat doctoral en partenariat avec l'École française d'Athènes





L'École française d'Athènes, centre d'excellence pour l'étude de l'hellénisme

L'École française d'Athènes

Fondée en 1846, premier institut étranger établi en Grèce, l'École française d'Athènes est un centre de recherche en sciences humaines et sociales dont la mission est d'étudier l'hellénisme et les espaces géographiques où il s'est diffusé, des origines à nos jours. Elle relève du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La tutelle scientifique est exercée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. L'École française d'Athènes fait partie du réseau des cinq Écoles françaises à l'étranger (Athènes, Rome, Madrid, Le Caire et l'Extrême Orient).

Les missions de l'École française d'Athènes

La mission de l'École française d'Athènes est d'étudier la civilisation grecque, des origines à nos jours, en particulier les vestiges antiques découverts dans des fouilles ou conservés dans les musées, de les restaurer, enfin de les présenter au public par tous les moyens possibles.

À cette mission s'ajoute celle de former la relève universitaire, en facilitant pour de jeunes chercheurs l'accès au terrain et à la culture grecque et en favorisant leur insertion dans un milieu professionnel international de haut niveau.

L'École française d'Athènes, c'est :

- un laboratoire de recherche, 70 collaboratrices et collaborateurs engagés dans les différents services
- une bibliothèque de plus de 96 000 ouvrages, dont 2 600 périodiques, ouverte en libre accès aux chercheurs, avec accès aux ressources électroniques les plus performantes
- des publications, dont un périodique scientifique de renom international, 16 collections, plus d'une quinzaine de volumes publiés par an
- un fonds d'archives écrites et iconographiques issues de ses missions sur les sites et dans les musées de Grèce et d'autres pays méditerranéens : 8 000 estampages, plus de 657 000 clichés, 56 000 plans et dessins, 256 mètres linéaires de documents manuscrits
- une plateforme d'accueil : l'École reçoit plus de 300 chercheurs par an au siège athénien, notamment à la bibliothèque. Les 7 maisons de fouilles accueillent les membres des missions scientifiques pour leurs recherches sur le terrain ou dans les réserves des musées

À droite : La maison de fouilles de Délos



L'École française d'Athènes, c'est aussi :

- un institut de formation au recrutement international : membres scientifiques français et étrangers, contrats doctoraux, chercheurs résidents accueillis au titre de la mobilité internationale, boursiers venus du monde entier
- un centre de rencontres scientifiques : organisés tout au long de l'année académique, des colloques, des séminaires spécialisés et des conférences couvrent tout le domaine de la recherche sur l'hellénisme, de l'Antiquité à la période contemporaine. L'École s'appuie sur un partenariat avec les universités et les musées français ou étrangers et avec le CNRS
- la responsabilité de chantiers de fouilles prestigieux : jusqu'à dix missions de fouilles chaque année en Grèce, en Albanie et à Chypre, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères français, avec les Services archéologiques grec, chypriote et albanais, ainsi qu'avec des universités grecques, françaises et européennes
- le développement d'un pôle de recherche favorisant la collaboration entre chercheurs et institutions français et de divers autres pays pour étudier la Grèce, les Balkans et la Méditerranée orientale, de l'époque ottomane aux mutations du XXI^e siècle.

L'École française d'Athènes en dates

- 1846 Décret de fondation de l'EFA par ordonnance royale de Louis-Philippe
- 1850 Réforme qui place l'EFA sous la tutelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et affirme sa vocation scientifique
- 1861 Mission en Macédoine commanditée par Napoléon III
- 1873 Premières fouilles à Délos
- 1874 L'EFA emménage dans ses locaux actuels, rue Didotou, sur un terrain donné par l'État grec
- 1876 Fondation de l'Institut de Correspondance hellénique, associant Grecs et Français pour des échanges d'informations scientifiques sur l'hellénisme ancien et moderne
- 1877 Parution du premier tome du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, périodique scientifique de l'EFA
- 1892 Premières fouilles à Delphes
- 1900 Création de la section étrangère
- 1902 Premières fouilles à Argos
- 1911 Premières fouilles à Thasos
- 1914 Premières fouilles à Philippos
- 1922 Premières fouilles à Malia
- 1975 Début de la Mission française d'Amathonte (Chypre)
- 1983 Organisation du premier colloque de l'EFA
- 1985 Réforme qui dote l'EFA d'un Conseil d'administration et d'un Conseil scientifique - Création de la section moderne et contemporaine
- 1989 Début des missions en Albanie
- 1990 Création d'un poste de membre spécialiste de la Grèce moderne et contemporaine
- 2003 Ouverture de l'un des premiers portails de publications en ligne
- 2009 Création, en partenariat avec la British School at Athens, de la *Chronique des fouilles en ligne* qui présente le résultat des activités archéologiques en Grèce et dans certaines régions du monde hellénique
- 2011 Décret commun aux cinq Écoles françaises à l'étranger
- 2011 Création du portail Archimage qui permet d'accéder en ligne à une sélection des collections photographiques et graphiques de l'EFA
- 2012 Début de la mise en œuvre des bases de données géoréférencées accessibles en ligne (système d'information géographique-SIG) par le service de topographie de l'EFA
- 2013 Création de la Vidéothèque, plateforme permettant d'accéder librement aux enregistrements des manifestations scientifiques de l'EFA



Ci-dessus : Le siège de l'École française à Athènes

Modalités et conditions d'accueil

Axes de recherche de l'EFA

L'École française d'Athènes est un centre de recherche en sciences humaines et sociales dont la mission est d'étudier l'hellénisme et les espaces géographiques où il s'est diffusé, des origines à nos jours. Elle a vocation à produire des données scientifiques nouvelles à partir d'opérations de terrain, d'études de matériel ou de recherches en archives, et à en proposer la publication et la diffusion, y compris par des supports numériques. Ses programmes de recherche comportent une forte dimension pluri- et transdisciplinaire impliquant l'histoire, l'archéologie, la géographie et les sciences de l'environnement, les sciences philologiques et l'épigraphie, l'anthropologie et la sociologie, les sciences politiques.

Domaines de recherche du quinquennal 2022-2026 : <https://www.efa.gr/fr/recherche/quinquennal-2022-2026>

Modalités d'accueil

Pas de frais d'inscription (les droits d'inscription sont à acquitter auprès de l'université partenaire).

Environnement scientifique

Tout au long de son contrat doctoral, le doctorant est pleinement intégré à la vie scientifique de l'établissement en tant que doctorant contractuel de l'université partenaire. Pendant ses différents séjours en Grèce, il participe notamment à des ateliers de formation et à des manifestations scientifiques (séminaires, journées d'étude, ...). En outre, il est accompagné par la direction des études de l'École française d'Athènes dans ses démarches en Grèce.

Hébergement

Le doctorant peut bénéficier, sous réserve des disponibilités, d'un hébergement à la maison des hôtes de l'École française d'Athènes durant les 3 ans de son contrat doctoral. Dans ce cas, il bénéficie d'un tarif préférentiel (tarif boursier) pour son ou ses séjour(s) à l'École française d'Athènes.

Service

L'École française d'Athènes met à la disposition du doctorant ses moyens matériels et scientifiques et ses ressources pour faciliter la réalisation de ses recherches. Il bénéficie d'une place à la bibliothèque de l'École française d'Athènes.

Transport et autres dépenses

L'École française d'Athènes prend en charge trois voyages par an entre la France et la Grèce durant les 3 ans du contrat doctoral. Les autres dépenses de transport ainsi que les dépenses personnelles sont à la charge du doctorant et/ou de son unité d'accueil et/ou de son école doctorale de rattachement au sein de l'université partenaire.

